

Castelnau d'Auzan-Labarrère : La cérémonie des vœux du maire



Castelnau d'Auzan-Labarrère : La cérémonie des vœux du maire

Jeudi soir, à la salle Polyvalente, a eu lieu la première cérémonie des vœux du maire de la commune nouvelle. À cette occasion, le maire Philippe Beyries a tenu à ce que l'ancien maire de Labarrère, devenu maire délégué de la commune nouvelle, Patrick Batmale, ouvre la cérémonie.

Dès le début de son discours Patrick Batmale est revenu sur l'unification des deux villages : « Il y a un an que l'union de nos deux villages a été réalisée. Une utopie au départ, crainte pour l'autonomie de chaque commune, peur de perte de l'identité locale furent souvent les réflexions légitimes de nos concitoyens. Un an d'existence a permis de lever plusieurs doutes. L'identité de chaque village est respectée, et les associations qui sont le centre de vie sociale de chaque village ont reçu les mêmes aides et subventions communales, et la commune nouvelle a même permis d'avoir des moyens supplémentaires. »

Les avantages de la commune nouvelle

Le maire délégué a poursuivi son discours en détaillant les avantages réels de cette union : « Pour Labarrère, les membres du Comité des fêtes ont vu avec plaisir, plusieurs travaux réalisés par les employés communaux comme la mise en place des décorations pour la fête locale. L'illumination de la place et de l'église pour les fêtes de fin d'année a été effectuée en toute sécurité, alors qu'auparavant cette mise en place se faisait avec des moyens et des prises de risques qui ne correspondaient pas aux normes actuelles. En tant que maire j'avais toujours le souci d'un accident possible dont les responsabilités allaient retomber sur la commune et son représentant. Aider le bénévolat fait partie de nos actions car les bénévoles sont indispensables à l'animation communale en permettant de rompre l'isolement de beaucoup, et de créer des liens d'amitiés entre nous. Je remercie tous ces bénévoles qui s'investissent et je souhaite que davantage de personnes les rejoignent dans leurs activités. »

Des projets qui ont pu se réaliser rapidement

Patrick Batmale a apporté ensuite les précisions suivantes : « Les projets que les élus labarrérois avaient prévus dans leur mandature ont pu être réalisés plus rapidement. Le budget que nous avons, permettait une réalisation sur plusieurs années. Grâce à la nouvelle commune, l'agrandissement du cimetière, l'achat et l'aménagement du columbarium ont pu être réalisés la même année, avec des économies grâce à l'achat groupé des columbariums (celui de Labarrère et celui de Castelnau d'Auzan). Le total de la somme investie est quand même de 50 000 euros dont 35 000 euros à Labarrère. »

Grâce à la commune nouvelle, plusieurs travaux d'aménagement des locations communales ont pu être réalisés en interne grâce à la compétence des employés de la commune nouvelle, et cela permet beaucoup d'économies budgétaires. Patrick Batmale a ajouté : « La mise en sécurité de l'alimentation électrique de l'autel de l'église a été faite par Patrick Belloti à qui je rends hommage pour son investissement professionnel et son bénévolat dans le monde associatif. L'aménagement d'un pont sur l'Izaute pour permettre de recevoir le circuit pédestre de la Flamme de l'Armagnac en novembre dernier est le signe que notre commune nouvelle veut préserver et développer des circuits de promenade dans notre territoire, et conserver les chemins communaux.

L'union des élus

Le maire délégué a exprimé la volonté et l'engagement déterminé des conseillers municipaux : « Pour l'administration de la commune nouvelle, l'engagement des élus est resté le même et le souci de créer l'unanimité dans les décisions du conseil nous permet de penser que cette réunification sera bénéfique pour les deux communes. »

Les remerciements

Patrick Batmale a profité de l'occasion pour remercier toutes les personnes et les bénévoles des associations qui travaillent pour l'intérêt communal, puis il a eu une pensée pour les personnes décédées au cours de l'année 2016 et formulé ses vœux de bonne année.

Le maire Philippe Beyries

À l'issue du discours de Patrick Batmale, le maire Philippe Beyries a pris la parole en souhaitant la bonne année à ses administrés, puis à son tour a eu une pensée pour les personnes décédées lors de l'année écoulée.

Lors de son discours, le maire est revenu sur l'union des deux communes : « L'année 2016 marquera à jamais, l'état civil de nos deux communes historiques fusionnées en une seule. La première fusion sur ce nouveau concept, dans le Gers, est donc une petite révolution territoriale dans le département... Nous avons mis des fondations solides en place dès le départ... Le plus petit village avait besoin du plus grand. C'était nécessaire dans l'immédiat mais encore plus pour préserver dans de meilleures conditions son avenir. Le plus grand village avait aussi besoin du plus petit pour se renforcer structurellement dans d'autres secteurs et imaginer autrement l'avenir. Aujourd'hui, nous sommes simplement le même village. »

Les projets pour 2017-2018-2019

Après avoir abordé le budget, le maire a présenté l'investissement pour les années à venir, notamment l'éclairage public et l'esthétique sur Labarrère et Castelnaud d'Auzan. Cette rénovation de l'éclairage public permettra une économie de 70% de la consommation annuelle.

Le maire a informé ses administrés que la municipalité a lancé l'étude du Plan local d'urbanisme (PLU) qui régira les règles à bâtir de toutes les parcelles de la commune nouvelle : « Ce nouveau document sera certainement opérationnel en 2019. Nous serons donc de 2017 à 2019 en régime intermédiaire. » Pour l'instruction des certificats d'urbanisme, Philippe Beyries a apporté les précisions suivantes : « La DDT n'instruit plus les certificats d'urbanisme. Comme Gondrin, Cazaubon et Estang, nous avons choisi de confier cette instruction à la structure du Val d'Adour. »

L'école, la piscine et l'aire de jeux

Depuis deux ans l'école connaît un regain d'effectifs : « Je tiens à mettre en avant la qualité de nos enseignantes et j'y associe le personnel communal sans oublier notre cantine. » Le maire a abordé ensuite la piscine municipale qui ouvre plus tôt afin d'accueillir les scolaires et ainsi permettre aux enfants d'apprendre à nager dès le plus jeune âge possible et gratuitement. Plusieurs nouveaux jeux seront installés à l'aire près de la piscine.

Les deux grands projets de la commune nouvelle

Les projets concernent la restructuration, la sécurité et l'accessibilité aux handicapés sur Labarrère et Castelnaud. Le maire a précisé : « Le premier projet est scindé en deux tranches et la première vient de commencer avec l'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers, transformée en salle de mariage, salle du conseil municipal et salle de réception. Elle sera accessible à tous les handicaps et sera terminée fin juin ou début juillet. La rénovation de la rue Rouget de l'Isle, de la place du 3e âge et de la rue de l'hôpital.

La deuxième tranche suivra et sera terminée en décembre et concerne la rue Lafayette et la place Verdun.

Le deuxième grand projet concerne l'amélioration du village, notamment la rénovation des rues des granges, de l'église, de la forge, du midi, de la boulangerie, rue grande, du presbytère... : « Ces deux projets bénéficient de grosses subventions... » a conclu le maire. Dans ce cadre de nombreux autres travaux sont prévus.

La Communauté des communes du Grand Armagnac

Philippe Beyries a présenté la nouvelle compétence de la CCGA en matière de tourisme, l'action sociale avec le portage de repas, l'aide aux personnes en retour d'hospitalisation, les aides ménagères avec l'aide au maintien à domicile : « L'action sociale compte plus de 70 salariés. » Le maire a ensuite détaillé la compétence Enfance- Jeunesse avec la petite enfance, la crèche d'Eauze, les 8 Centres de loisirs, puis il a conclu en présentant le service de la voirie et son implication sur le territoire de la CCGA.

Les remerciements

Après avoir remercié les élus et toutes les personnes qui contribuent à la vie de la commune et œuvrent pour son développement, Philippe Beyries a salué les Sapeur-pompiers auzanais qui ont effectué 161 sorties en 2016 : « Du jamais vu à Castelnaud d'Auzan. Cela dénote qu'il y a un besoin croissant d'interventions auprès de notre population. »